



Comment évaluer la qualité d'un conseil juridique ?

Ce document vous expliquera :

1. Quand êtes-vous éligible à un avocat gratuit ?
2. Comment pouvez-vous dire si votre avocat est bon ou pas ?
3. Que devriez-vous faire avant de rencontrer votre avocat pour la première fois ?
4. Que devriez-vous faire si vous n'aimez pas votre avocat ?

Votre entretien pour obtenir l'asile pourrait être la conversation la plus importante de votre vie. Que l'entretien se déroule avec le service d'asile grec ou à l'ambassade ou le consulat d'un pays qui pourrait vous accepter, votre demande sera acceptée ou refusée en fonction de cet entretien. RefuComm vous recommande de bien vous préparer à cet ou ces entretien(s) pour avoir les meilleures chances d'obtenir la décision souhaitée dès la première instance.

La journée de l'entretien sera probablement fatigante. Les entretiens durent en général trois heures par personne et chaque personne âgée de plus de 14 ans doit passer un entretien individuel. Cela signifie que chaque membre de la famille âgé de plus de 14 ans devra passer un entretien individuel pendant que les autres attendent. Dans certains cas, les demandeurs **d'asile se rendent à l'entretien** le matin, restent toute la journée sans avoir terminé, et sont invités à revenir le lendemain pour continuer.

Vous devez recevoir le temps nécessaire pour dire tout ce que vous pensez pertinent pour votre demande d'asile avec autant de détails que possible, afin que la crédibilité de votre demande soit évaluée justement. Afin de se préparer minutieusement pour cet entretien, il **est vital que chaque demandeur d'asile reçoive** des informations légales détaillées sur ce qui l'attend. Il peut également vous être bénéfique de recevoir une aide juridique de qualité pour préparer minutieusement vos entretiens, et ainsi vous donner les meilleures chances d'obtenir une décision juste dès la première instance.

Vous avez droit à des *informations et une aide* juridiques gratuites tout au long de la procédure, mais vous avez uniquement le droit de vous faire *représenter par un avocat gratuitement en cas d'appel, si cela est* nécessaire et que vous en faites la demande. En pratique, de nombreuses ONG d'aide juridique proposent également des conseils et une représentation juridiques aux étapes préalables.

Il est préférable de chercher à obtenir des conseils juridiques **avant** les entretiens déterminant l'admissibilité plutôt que d'attendre que votre demande ait été refusée après un entretien. La plupart des refus sont dus au fait que la personne n'était pas bien préparée et n'a pas compris ce qui était pertinent, et n'a ainsi pas donné à l'officier de protection les éléments de preuve les plus importants.

Comment trouver un avocat compétent en droit d'asile ?

N'attendez pas que quelqu'un vous dise où trouver un avocat, mais demandez aux autorités compétentes en matière d'asile et aux ONG locales les coordonnées d'un avocat compétent en droit d'asile pour préparer votre entretien ou pour préparer la déposition d'un recours.

Voici une liste des organismes d'assistance juridique que vous pouvez contacter.

http://refucomm.com/infopacks/greece-mainland/legal-advice/legal-help/en/greece-mainland_legal-advice_legal-help_EN.pdf

Si vous n'obtenez pas l'aide juridique à laquelle vous avez droit légalement, veuillez demander à nouveau et vous plaindre auprès des autorités. Veuillez également en parler à RefuComm qui peut vous défendre pour obtenir l'aide juridique que vous êtes supposé(e) obtenir.

Évaluez chaque avocat minutieusement en tant qu'individu - ils ne sont pas tous les mêmes ! Il en va de même en ce qui concerne une organisation, ne la jugez pas sur votre **expérience (ou celle d'autrui) avec un avocat seulement, vous n'obtiendrez peut-être pas le même avocat deux fois de suite au sein de la même organisation, et certains sont tout simplement meilleurs que d'autre.**

Choisir un avocat sur recommandation de personnes non expérimentées en termes **d'évaluation de la qualité d'un service juridique (en d'autres termes, qui n'ont pas l'expérience pour distinguer un bon d'un mauvais avocat) peut s'avérer contre productif : ce n'est pas parce qu'un demandeur d'asile a obtenu le résultat désiré que ceci qualifie les compétences de son avocat. Si son cas était clair et correctement évalué par l'officier de protection, les conseils de l'avocat n'aurait peut-être pas fait de différence notable.**

Essayez d'avoir recours aux services d'aide juridique gratuits fournis et financés par des ONG, ainsi qu'aux services d'aide juridique

financés par le gouvernement. Examinez le ou les avocat(s) que vous rencontrez individuellement et décidez à qui faire confiance en fonction de ces rencontres.

Ne présumez pas que vous ne pouvez pas faire confiance à un avocat parce qu'il est associé au système officiel. La majorité des avocats, comme ils sont formés à cela, ont un profond sens du devoir professionnel envers leurs clients et ils feront leur possible pour vous aider s'ils s'engagent à se charger de votre cas. Les avocats qui n'appartiennent à aucune organisation d'aide juridique sont souvent moins spécialisés en matière de droit des réfugiés, même s'ils prétendent être plus qualifiés afin de percevoir des honoraires.

Dans certaines zones telles qu'à Athènes, il existe tellement de services d'aide juridique gratuits que vous pouvez tenter une consultation avec plusieurs avocats avant de décider à qui faire confiance pour vous conseiller et vous représenter. Toutefois, l'aide juridique disponible est rare et de nombreux demandeurs d'asile en ont besoin, ainsi, assurez-vous d'indiquer clairement si vous acceptez l'offre de l'avocat ou non. Assurez-vous également que l'avocat s'engage clairement à se charger de votre cas. Si un avocat ne peut pas accepter votre dossier, demandez-lui quelqu'un d'autre pour vous aider.

Comment puis-je savoir que l'avocat est qualifié ?

Une séance de préparation à l'entretien d'asile avec un avocat devrait prendre 1 à 2 heures par personne ou par famille si vos cas sont similaires. Si la séance dure 10 à 30 minutes (ou moins), il est possible que l'avocat n'investisse pas le temps approprié pour vous préparer à votre entretien. Bien entendu, cela dépend du niveau de difficulté de votre histoire.

Si vous lisez ou écoutez les supports d'informations, les explications vidéo et audio de RefuComm concernant les procédures avant de rencontrer un avocat pour la première fois, vous pourrez poser des questions plus

pertinentes sur votre cas. Si vous êtes bien informé(e) sur les lois avant de rencontrer un avocat, vous reconnaîtrez les éléments sur lesquels demander conseil. Vous aurez des questions plus spécifiques et l'avocat pourra vous donner des réponses plus claires.

Vous serez également plus susceptible de mieux mémoriser ses conseils qui vous sont destinés individuellement si vous avez des connaissances de base structurées sur les critères d'asile.

Voici ce dont vous avez besoin :

- » [Préparation pour l'entretien avec le bureau d'asile Grec](#) (entretien d'éligibilité) Ce guide vous explique comment préparer l'entretien habituel pour une candidature de demande d'asile en Grèce.

Ce document vous aidera à comprendre ce qu'implique une préparation d'entretien. Il décrit le critère *d'éligibilité* et la manière dont les évaluateurs estimeront votre *crédibilité*. Il permet d'apporter aussi des suggestions spécifiques sur comment préparer l'entretien en vous remémorant et en écrivant les détails de votre histoire.

- » [Droit d'exercer un recours](#)

Si vous recherchez un avocat pour vous aider à faire appel, ce document décrit les bases possibles pour l'appel. Toute preuve non mentionnée dans le premier entretien devrait entrer dans votre candidature d'appel comme une nouvelle preuve conséquente.

- » **Si vous êtes originaires d'un pays avec un fort taux d'acceptation (>25%),** vous pouvez également consulter [Guide individuel d'Entretien d'admissibilité](#) ce guide vous explique comment se préparer à l'entretien d'admissibilité qui détermine si votre candidature sera examinée en Turquie ou en Grèce. Si vous êtes **originaire d'un pays à faible taux d'acceptation (Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal, Cameroun...),** vous ne passerez

pas d'entretien d'admissibilité et ce guide

vous sera donc inutile. *(Si le lien vous amène vers un document en anglais et que vous ne trouvez pas l'équivalent en français, veuillez nous contacter)*

Une fois que vous avez lu ces documents, vous devriez avoir une bonne compréhension **de ce qu'implique la préparation d'entretien.** Les informations vous aideront à reconnaître si l'avocat vous pose des questions pour entrer suffisamment en profondeur et en détail de votre histoire pour vous donner la préparation adéquate pour l'entretien.

La liste de contrôle suivante est un outil que vous pouvez utiliser pour évaluer la qualité de l'avis juridique dont vous disposez.

Préparation de l'entretien d'asile avec votre liste de contrôle :

Comment évaluer la qualité du conseil juridique ?

- » Quand vous parlez pour la première fois avec l'avocat, *pose t-il des questions* pour comprendre :
 - À quelle étape en êtes-vous dans la procédure ?
 - Votre situation actuelle et votre histoire passée ?
- » L'avocat vous explique-t-il clairement ce qu'il fera pour vous, que ce soit :
 - Révision de votre cas
 - La recherche d'un avocat dans leur organisation pour s'occuper de votre cas
 - Engagement sur votre cas juste pour l'étape suivante
 - Engagement sur votre cas aussi longtemps que nécessaire
- » **L'avocat est-il familier avec les sujets et problèmes spécifiques à votre pays** qui pourraient inciter les résidents à le fuir et chercher protection internationale ?
 - Si non, l'avocat a-t-il fait des recherches de base concernant votre pays d'origine avant **l'entretien avec vous ?**
 - L'avocat envisage-t-il de soumettre à EASO ou GAS (**Services d'Asile Grecs**) des éléments ou rapports spécifiques sur votre pays en amont de votre rendez-vous d'entretien ?
- » L'avocat explique t-il :
 - Les *critères d'asile* afin que vous puissiez reconnaître tous les critères s'appliquant à votre cas et ce qui pourrait vous arriver, afin que vous reconnaissez ce qui est pertinent et puissiez le partager avec votre avocat ?
 - La *signification des termes essentiels* tels que "faire valoir ses droits " et comment "l'évaluation de crédibilité" fonctionne ?
 - Que vous devez *raconter votre histoire de la façon la plus crédible* en donnant des détails spécifiques de *qui, où, et quand* pour tous les événements dans votre histoire ?
- » L'avocat fait-il **une répétition (exercice de simulation) d'entretien** avec vous ?
 - L'avocat vous fait-il raconter votre histoire dans un niveau de détails suffisant pour **s'assurer que tous les éléments les plus importants sont bien capturés et expliqués** pour votre vrai entretien ?
 - L'avocat vous montre-t-il **à travers l'exercice de simulation de l'entretien ce que l'on** entend par raconter une histoire de la manière la plus spécifique et détaillée possible, et donc *de manière crédible* ?
- » L'avocat explique t-il :
 - Pourquoi certains morceaux de votre histoire en particulier pourraient être pertinents pour les *critères d'asile*, afin que vous vous en *rappelliez bien* lors de votre vrai entretien (et évitez de les oublier sous le coup du stress) ?
- » L'avocat utilise-t-il seulement *des questions ouvertes*, en évitant de vous amener à dire dans l'entretien réel des choses qui pourraient nuire à la perception de votre crédibilité?
 - L'avocat vous encourage-t-il à expliquer *tout ce qui vous est arrivé de manière clairement et honnête*, sans sembler répéter votre histoire ?

- » L'avocat vous donne-t-il **le temps d'écrire vos propres notes** de rappel pendant la session ?
- » L'avocat vous parle-t-il et vous demande-t-il des documents, *photos et tout autre preuve afin de vous aider à renforcer votre dossier* ? Les vérifie-t-il ? Vous aide-t-il à imprimer ces **documents en amont de l'entretien** ?
- » L'avocat
 - vous accorde-t-il assez de temps pour écouter tout ce que vous avez à dire ?
 - Respecte t-il vos sentiments au sujet de vos expériences traumatiques ?
 - Vous aide t-il à vous sentir suffisamment bien et en confiance pour raconter votre histoire de la façon la plus crédible possible, en donnant des détails spécifiques sur qui, quand, quoi, où, pour tous les événements de votre histoire ?
- » L'avocat explique t-il **vos droits durant la procédure d'entretien et après** ?
- » L'avocat explique t-il :
 - Vos droits de recours ?
 - Quels seront les délais applicables si votre demande est rejetée ?
 - Comment obtenir de l'aide si vous deviez faire appel ?
- » Avant la fin de la session, votre avocat :
 - Résume t-il et reprend-t-il encore les points les plus importants de conseil juridique qu'il vous a donné, et vérifie-t-il que vous les avez bien écrit ou que vous allez pouvoir vous en avoir souvenir ?
 - Vous donne t-il ses coordonnées pour le joindre en cas de question ou pour une aide ultérieure ?

Que faire si je n'aime pas mon avocat ?

Si vous avez une mauvaise expérience avec un avocat, ne partez surtout pas du principe que tous les services de conseils gratuits sont mauvais et qu'en conséquence, les services **d'un avocat onéreux seraient automatiquement** meilleurs. Payer un avocat plus cher ne le rend pas plus puissant ! Ce qui fait la différence, **c'est** le souci du détail et de la patience.

La plupart des avocats spécialisés en droit **d'asile, avec la plus grande connaissance** juridique et expérience du terrain dans le système grec des procédures d'asile, ont été engagés très rapidement par les ONG ou par les agences gouvernementales grecques et européennes. Pour vous leur service est gratuit, mais ils reçoivent un salaire payé par

les ONG ou agences gouvernementales qui les emploient.

Jusqu'à présent, il n'existe aucun mécanisme de réclamation des clients, ni aucun système d'évaluation ou de contrôle indépendant de la **qualité de l'aide juridique fournie par les** différents avocats et organismes d'aide juridique.

Certains demandeurs d'asile obtiennent **malheureusement une aide juridique d'une très** pauvre qualité, puis généralisent en pensant que toutes les aides juridiques gratuites sont identiques. Il arrive aussi que certains demandeurs d'asile considèrent que **l'information juridique qui leur est fournie est de mauvais conseil, alors qu'en réalité, les**

conseils donnés, s'ils peuvent effectivement être déplaisant à entendre, sont néanmoins corrects.

Enfin, il existe aussi certains avocats qui exploitent la crainte et le désespoir des gens en se faisant passer pour des experts de la pratique juridique du droit d'asile, et certains font payer des frais privés très élevés.

Il faut se méfier des avocats privés qui ne sont pas employés par le système d'aide juridique officiel. Rien ne garantit que l'avocat privé sera meilleur qu'un avocat recruté par le système de l'aide juridictionnel.

Une fois encore, si vous n'obtenez pas l'aide juridique prévue par la loi, si vous avez des difficultés à trouver un avocat pour vous représenter, nous vous prions d'en parler à RefuComm qui peut vous défendre afin d'obtenir l'aide juridique que vous êtes supposé recevoir.

¹www.irishrefugeecouncil.ie/wp-content/uploads/2014/09/Providing-Protection-Access-to-ELA-for-asylum-seekers.pdf)

L'Irish Refugee Council signale l'importance du conseil juridique à un stade initial pour les demandeurs d'asile.